

## Collège Chevreul : des projets, des actions, à foison autour du CESC !

Académie de Nantes

Collège Chevreul, 4 rue Prébaudelle - 49100 - Angers

ZEP : non

Téléphone : 02 41 25 33 03

Fax : 02 41 25 33 09

Mèl : [ce.0490004n@ac-nantes.fr](mailto:ce.0490004n@ac-nantes.fr)

Coordonnées d'une personne contact : M Stona (CPE) / Mme Tirel (infirmière)

Classe(s) concernée(s) : 6<sup>ème</sup> à 3<sup>ème</sup>

Discipline(s) concernée(s) : disciplines scientifiques et Vie scolaire

Date de l'écrit : 2006

Axe académique : Priorités des établissements : Santé-Citoyenneté

### Résumé

L'établissement développe depuis maintenant une dizaine d'années, et plus récemment autour du CESC plusieurs chantiers où l'on apprend à vivre ensemble et à construire ce qui est "bon pour soi" dans son rapport à la citoyenneté, à la santé, à la loi, à la sexualité. L'implication des parents est aussi un des intérêts de ces projets.

### Mots-clés libres

Santé, citoyenneté, loi, intégration, UPI, sexualité, nutrition

### Mots-clés prédéfinis

**Structure/niveau** Collège/UPI/tous niveaux

**Dispositifs** Ateliers, groupes de paroles

**Thèmes** Vie scolaire

**Champs disciplinaires**

## **Collège Chevreul : des projets, des actions, à foison autour du CESC !**

### Historique et « fondations »

A l'origine de ce foisonnement de projets au collège Chevreul, il y a un événement « fondateur », un chantier : en 1995 le collège est fermé pour cause de travaux et l'équipe et les élèves sont dispersés sur trois autres établissements de la ville. Les deux années de travaux auraient pu se passer sans plus d'idées, sans plus d'envies... mais l'éclatement de l'équipe de cet établissement qui ronronnait un peu, révèle à plusieurs de ses membres un manque. Si le collège Chevreul n'avait pas vraiment l'impression d'avoir une identité forte, son démembrement provisoire fait prendre conscience à l'équipe qu'il y a bel et bien une identité, qu'il y a bel et bien une vie d'équipe même si on y était tellement habitué qu'on ne la remarquait plus, et nombreux sont ceux qui n'ont de cesse que de se retrouver. Après l'épreuve d'une certaine souffrance psychologique, quelques uns ont envie de FAIRE QUELQUE CHOSE ENSEMBLE et pour les élèves.

Faire « quelque chose » et le faire pour les élèves et avec eux, c'est ainsi que l'établissement fonctionne depuis maintenant une dizaine d'années, et plus récemment autour d'un CESC qui, à l'origine est parti d'un simple atelier et s'est très vite étoffé. Plusieurs projets, plusieurs chantiers, un peu comme si les fondations du nouvel établissement ne cessaient de recevoir de nouvelles briques pour ériger un lieu où l'on apprend à vivre ensemble dans le même temps qu'on acquiert des savoirs scolaires.

L'ensemble des ateliers et des opérations du collège Chevreul qui dépendent du CESC sont donc relatés et analysés ici en 6 chapitres présentant chacun les objectifs particuliers de chaque opération, ses modalités d'action et son évaluation.

I. Atelier « Santé et citoyenneté » (p 1)

II. Secourisme (p 5)

III. La loi et l'élève (p 8)

IV. Education à la vie et la sexualité (p 10)

V. Classe d'intégration 6è (p 13)

VI. Opération « petit déjeuner » (p 17)

## **I. ATELIER "Santé et Citoyenneté"**

### **1. Pourquoi ?**

Ce sont Michèle JURET, professeur de SVT et Annick CHOPLIN, infirmière, qui les premières ont l'idée de conduire un « Atelier santé » (le terme « citoyenneté » n'apparaîtra que plus tard). Au début, le principe est de faire venir des professionnels de la santé dans l'établissement, pour dialoguer avec les jeunes, sur des questions qui les préoccupent ou sur d'autres dont ils n'osent pas forcément parler avec leurs enseignants. Les premières années, le recrutement des intervenants bénévoles se fait par relations et 10 ateliers environ voient le jour. Cependant, cette idée des deux collègues ralliées par le CPE, a été suscitée par une situation-problème grandeur nature. A cette époque, le collège a une classe CHAM (Classe à Horaire AMénagé) qui compte de jeunes danseuses. Très vite, les enseignants d'EPS, de SVT et ceux du Conservatoire se rendent compte que ces jeunes filles sont soumises à une telle pression (qu'elles s'infligent elles-mêmes peut-être) qu'elles se trouvent face à des problèmes tant psychologiques que physiques, insurmontables. Ce phénomène (anorexie, peur de la blessure, stress, etc.) avait suscité de nombreux débats dans l'équipe, sur des questions spécifiques aux jeunes danseuses. Ensuite, il n'a pas été question de s'adresser à ce seul public, mais d'organiser les ateliers pour tout le niveau 3è.

Les objectifs, étaient d'offrir à tous les élèves de 3<sup>è</sup>, deux ateliers de leur choix, relatifs à la santé ou à la citoyenneté, afin de contribuer à aider le jeune à construire son propre comportement vis-à-vis de sa santé et de son environnement, de lui permettre de découvrir, de s'exprimer, d'échanger avec des professionnels.

→ L'échange vise à susciter un questionnement personnel par les réponses ou les récits des autres, à construire un questionnement individuel à partir des prises de position ou des interrogations du groupe. Il va de soi que cet objectif n'est jamais totalement évaluable ni quantifiable.

→ Le fait de faire intervenir des professionnels extérieurs à l'établissement et le plus souvent extérieurs à l'institution, renouvelle la relation et permet d'ouvrir une parole qu'il n'est pas aisé de faire naître avec des adultes engagés au quotidien avec ces élèves-là (peur d'être découvert, d'être évalué, jugé par quelqu'un qui vous connaît, etc.)

→ Le niveau 3<sup>è</sup> était le niveau initialement choisi pour cet atelier. En 2005-2006, l'atelier Santé et Citoyenneté s'adresse maintenant aux 4<sup>è</sup>. Les raisons de ce changement tiennent au fait que les élèves de 3<sup>è</sup> ont déjà beaucoup d'autres choses qui remplissent leur année : un stage en entreprise + 2 journées de secourisme : les emplois du temps devenaient ingérables.

## 2. Quand, comment et avec qui ?

Une demi-journée est banalisée pour toutes les classes de 3<sup>è</sup> de l'établissement et chaque élève passe dans 2 ateliers, l'un de 8h00 à 10h00, l'autre de 10h00 à 12h00. A l'origine de ces ateliers, les propositions d'interventions émanaient des adultes. C'est donc en fonction des propositions et des disponibilités des intervenants que les élèves étaient répartis dans des groupes de réflexion et de débat qu'ils n'avaient pas forcément toujours choisis. L'indice de satisfaction se révélait être correct, mais largement perfectible. Aussi, l'équipe a-t-elle réfléchi aux moyens de proposer une offre plus large, peut-être mieux adaptée, et aussi au moyen de permettre aux élèves de s'inscrire dans les ateliers de leurs choix et de voir au moins leur premier choix satisfait. Du coup, le dispositif a changé :

- Une enquête préalable est réalisée auprès des élèves (voir tableau ci-dessous)
- La recherche des professionnels se fait en fonction des résultats de l'enquête
- L'équipe a accepté l'idée que les groupes ne compteraient pas tous le même nombre d'élèves

En 1999 lorsque sont créés les CESC, l'opération prend alors tout naturellement le nom de « Atelier Santé et Citoyenneté » et élargit ses thèmes d'intervention à des questions où la santé est en lien avec le positionnement de l'élève dans la cité et dans un comportement citoyen.

Depuis 2003, les parents sont à leur tour sollicités en tant que professionnels pour des interventions auprès des élèves ; puisqu'il était nécessaire de diversifier les compétences et d'augmenter le nombre d'intervenants, le dossier de rentrée remis à chaque famille comporte une rubrique où les parents qui ont des compétences particulières dans le domaine de la santé et de la citoyenneté, sont invités à faire acte de candidature pour élargir le cercle des professionnels-intervenants. Chaque année, environ 25 propositions de parents sont recensées qui permettent à la fois de multiplier les ateliers et d'intégrer les parents à la vie de l'établissement.

Les intervenants le plus souvent sollicités	Les sujets le plus souvent demandés
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Psychologues et psychiatres</li> <li>- Nutritionnistes, diététicienne</li> <li>- Médecins</li> <li>- Infirmiers</li> <li>- Professeur de yoga</li> <li>- Assistant(es) social(es)</li> <li>- Professionnels de l'informatique (sur les risques liés à l'utilisation d'internet)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'équilibre alimentaire</li> <li>- Coups de blues, idées noires</li> <li>- Gestion du stress (via un atelier théâtre)</li> <li>- Apprendre à se détendre</li> <li>- Le droit à la différence</li> <li>- IST SIDA</li> <li>- Dépendance à un produit (toxicomanies, alcool, etc.)</li> <li>- Secourisme</li> <li>- Sécurité routière</li> </ul>

### 3. Les hypothèses qui sous-tendent l'action

→ L'école est vécue essentiellement comme un lieu de transmission de connaissances et d'acquisition de compétences liées surtout au raisonnement,... mais prend peu en compte l'épanouissement personnel de l'individu.

→ La discussion sous forme de débats sur les sujets de santé et citoyenneté, permet aux élèves d'échanger sur des questions jamais abordées au sein d'une classe et de découvrir ainsi que les autres rencontrent des difficultés du même ordre, ce qui peut les rassurer dans un premier temps, puis les amener à faire des démarches pour dépasser ces problèmes et devenir progressivement des êtres responsables.

La notion de responsabilité est au centre des enjeux de cette opération et se construit dans un ensemble d'actions qui jalonnent toute la scolarité : il faut savoir pour prendre ses responsabilités. Savoir, c'est-à-dire maîtriser des savoirs scolaires, mais aussi savoir à qui s'adresser en cas de problème, bien après même avoir quitté le collège.

### 4. Quelques points de logistique

→ Où ? C'est le collège qui accueille ces opérations, dans son enceinte.

➤ Il faut libérer une douzaine de salles de classe en continu, ce qui exige de nombreuses modifications du planning habituel des salles, d'autant que certaines sont à écarter car elles sont totalement inadaptées au dialogue ou à l'activité. Puisqu'un seul niveau est concerné, il n'est pas question de banaliser la demi-journée pour tous les élèves, il faut donc pouvoir adapter, déplacer.

→ Comment ?

➤ Un long travail de préparation est nécessaire :

- Présentation des choix aux élèves. On leur explique alors ce qu'est l'atelier, les intervenants qui ont l'habitude de venir et ce qu'il est possible de faire.
- L'enquête sur les vœux des élèves : le questionnaire leur est remis qu'ils complètent et retournent. Le dépouillement est long, et parfois fastidieux afin de bien comprendre les souhaits derrière des formulations parfois maladroites. (Annexe 1)
- Mise en adéquation des souhaits des élèves et des intervenants à solliciter. Il faut rechercher les intervenants, les contacter, et surtout, les réunir tous le même jour à la même heure.
- Répartition des élèves avec comme objectif :
  - De donner satisfaction à 100% sur le vœu n° 1.
  - De donner satisfaction (on approche les 100%) sur le vœu n° 2.
  - Planification générale (qui, où, quand, comment).
- Reste ensuite à faire un bilan général et un rapport en CESC

### 5. La place des enseignants

Il se révèle que les enseignants ont du mal à participer à cette opération. Ils sont pourtant tous au courant et tous sollicités à la rentrée, invités à se joindre au CESC. Pourtant, leur participation demeure ponctuelle. A cela une raison majeure et fondamentale : pendant les ateliers, nombreux sont ceux qui ne sont pas libérés de cours avec leurs autres classes. Ajoutons aussi que pour libérer la parole des élèves, les enseignants ne sont pas nécessairement bienvenus dans les ateliers.

### 6 Premières analyses (Annexe 2 et 2 bis)

On remarque que l'indice de satisfaction est contrasté selon les ateliers choisis, mais que le principe des ateliers « Santé et Citoyenneté » doit être maintenu car l'intérêt porté à cette action est très fort.

Les textes relatifs aux CESC ont permis de « légaliser » cette action originale et permis aussi à la partie citoyenneté de s'exprimer. L'assistante sociale est alors devenue partie prenante de certaines actions. Comme dans de nombreux établissements en effet, cette personne n'est présente qu'une journée par semaine, ce qui lui laisse peu de temps pour organiser.

Il faut trouver la bonne formule d'intervention, ce qui n'est pas aisé. Le sujet adéquat et l'intervenant idoine, ce n'est pas toujours suffisant et le dispositif qui va permettre le mieux sur tel ou tel sujet d'ouvrir la parole et le débat, tout cela est à remettre chaque fois au travail en fonction des bilans annuels de l'opération. L'élève adolescent étant un être en devenir, il est pratiquement impossible de juger des points acquis (stabilisés). Cependant, il est certain que cette approche sous forme d'ateliers, donne des « outils » à utiliser aux moments opportuns par l'élève pour continuer à progresser dans sa vie à son rythme et selon ses besoins. Il faut de toutes façons pouvoir rencontrer l'intervenant avant son intervention, lui expliquer ce qu'on attend de lui et ce qu'il n'est pas possible de faire, ce que sont des adolescents et quelles sont leurs attentes.

## 6. Des questions demeurent

### 1/ Concernant les enseignants

- Faut-il ou non les libérer de leur emploi du temps habituel ?
- Doivent-ils être avec les élèves ? Ce n'est pas souhaitable le plus souvent. Particulièrement dans les ateliers sur la toxicomanie ou sur les conduites déviantes.
- Comment les intégrer à l'équipe de préparation des ateliers et à la conduite de certains ateliers, où poser le curseur entre incitation et obligation ?

### 2/ Concernant les financements

Certains intervenants ne demandent pas de rétribution personnelle mais un geste envers une association dans le cadre de laquelle se situe son action. Certaines interventions sont du coup, payantes et il est difficile de s'en passer et de fonctionner seulement avec des bénévoles, car certains professionnels et certains matériels sont indispensables, c'est le cas du professeur de yoga ou de l'animatrice théâtre.

Sur quels fonds trouver cet argent nécessaire à la conduite des ateliers ? Ce n'est jamais résolu et chaque année amène son lot d'incertitudes. Un budget CESC connu à l'avance serait indispensable. Aujourd'hui, un budget CESC est bel et bien voté au CA, complété par diverses subventions ponctuelles ; c'est une belle avancée... aujourd'hui pourtant, il est en nette régression : 2000 euros en 2005, 1000 euros en 2006 !

## II. SECOURISME

### 1. Les objectifs

Une « initiation » au secourisme avait lieu jusqu'à maintenant au collège sur le niveau 4<sup>e</sup>. En effet, à l'initiative de l'infirmière, cette initiation était proposée aux élèves afin qu'ils s'inscrivent en 3<sup>e</sup>, en connaissance de cause et sur la base du volontariat, pour passer l'AFPS (Attestation de Formation aux Premiers Secours. Si aujourd'hui le volontariat n'est plus de mise puisque tous les élèves de 3<sup>e</sup> de ce collège passent l'AFPS, les ambitions et les objectifs demeurent bien les mêmes :

- Savoir protéger et alerter, secourir une personne, acquérir des gestes devant toute situation d'urgence et toute victime
- Acquérir un esprit de solidarité
- Découvrir certains potentiels demeurés jusque là insoupçonnés

### 2. Quelle organisation ?

- ➔ Une formation à l'AFPS était proposée aux élèves de 3<sup>ème</sup> le jeudi de 15 H à 18 H basée sur le volontariat. C'est l'infirmière seule qui assurait cette formation, les

- élèves de 3<sup>è</sup> s'y inscrivaient après avoir suivi le degré « initiation » l'année précédente. Depuis septembre 2004, tous les élèves de 3<sup>è</sup> sont concernés.
- ➔ 30 à 40 élèves ont été formés chaque année en 2 ans (2002 et 2003). Mais une minorité d'élèves avait accès à cette formation, d'où la volonté d'initier tous les 3<sup>ème</sup> à l'AFPS.
  - ➔ Ce dispositif émanait aussi d'une demande de la part de certains 4<sup>ème</sup>. Certains élèves en effet, émettaient le souhait de recevoir cette formation.
  - ➔ Le projet d'établissement et le CESC invitaient déjà tout naturellement à faire porter les efforts dans ce sens. Puisque l'établissement s'est doté de toute une panoplie d'actions dans le domaine de la santé, la moindre des choses était en effet que les élèves maîtrisent les gestes de première urgence. Ainsi, lorsque l'AFPS est devenue une incitation forte de l'Inspection Académique en 2004, les choses n'ont-elles pas été énormément repensées puisque le dispositif était largement rôdé.
  - ➔ Les priorités départementales indiquaient et continuent d'indiquer très clairement cette formation comme étant essentielle, sa mise en place s'inscrivait donc de fait en réponse aux attentes académiques.

### Descriptif de l'Action 2003 – 2004

#### Public concerné

- Tous les élèves de 4<sup>è</sup> (126). Maintenant (depuis la rentrée 2004), il s'agit de tous les élèves de 3<sup>è</sup>.

#### Intervenants

- Mme TIREL l'infirmière et ses collègues d'autres établissements.

#### Objectifs

- Apprendre à porter secours
- Découvrir un potentiel insoupçonné dans le domaine de la relation à l'autre et au soin.

#### Déroulement

- Deux séances d'une heure par classe sur l'heure de vie de classe, l'heure de permanence ou l'absence de professeurs, de novembre à juin. Il est évident que cette situation a largement gagné à être normalisée par des journées bloquées sur tout un niveau.

#### Coût

- Gratuit pour les participants. Cette précision est d'importance puisque l'AFPS n'est toujours pas obligatoire dans les établissements scolaires et n'est pas non plus financée. Les élèves qui veulent la passer, doivent, à l'extérieur de l'établissement et auprès d'organismes habilités tels la Croix Rouge s'acquitter de 70 euros. Or, la protection individuelle et familiale qu'assure l'AFPS est très importante, c'est de plus un diplôme indispensable pour passer le BAFA, ce que font nombre de jeunes, et pour trouver des emplois saisonniers.

### 3. Déroulement et fonctionnement

A l'heure actuelle, depuis que l'AFPS est obligatoire dans l'établissement, 2 journées entières sont libérées pour chaque classe de 3<sup>è</sup> (il s'agit toujours de vendredis), cela permet donc de mettre 12h à la disposition de chaque élève. Les classes sont divisées en 3 groupes de 10 élèves, lesquels disposent chacun d'un moniteur. Evidemment, pour cette opération comme pour les autres, il n'est pas aisé de trouver des moniteurs, ce sont donc les collègues infirmiers d'autres établissements qui donnent ici leur temps et recevront à d'autres moments et dans leur propre établissement, l'aide de l'infirmière du collège Chevreul. Cette mutualisation des compétences et du temps de travail n'est évidemment possible que parce qu'il existe un réseau.

Il y a au collège 5 classes à former et tout le monde ne peut profiter au même moment de l'année de la formation ; les journées d' AFPS sont donc réparties tout au long de l'année.

Aujourd'hui, il n'y a aucune aide financière pour cet AFPS ; l'intervention de la Croix Rouge soulagerait le travail des infirmiers entre établissements, malheureusement cette intervention n'est pas gratuite, elle demeure donc impossible.

L'obtention de l'AFPS se fait par validation successive de plusieurs modules. Il est donc très important que chaque élève soit présent lors des séances et de toutes les séances pour valider l'ensemble des modules et ainsi obtenir l'AFPS. Si tel ne peut être le cas (absence, maladie), l'élève est alors autorisé à se joindre à un autre groupe s'il en fait lui-même la demande. Là encore, la responsabilité de l'élève dans sa formation n'est pas déléguée au seul adulte qui décide, à lui de prendre en charge certaines difficultés qu'il peut rencontrer.

#### 4. Premières analyses

Les analyses des premières années ont permis de remédier à un certain nombre de soucis. Au début, les intervenants s'apercevaient qu'un groupe-classe était difficile, parfois impossible à gérer, le nombre d'élèves était trop important. Ainsi, la tripartition du groupe (3 groupes de 10 élèves par classe) a-t-elle permis d'améliorer très sensiblement le dispositif et l'efficacité. Par contre, cette amélioration a considérablement alourdi le système : il faut plus de moniteurs et plus de journées disponibles.

De même, il fallait absolument remédier à cette organisation du début qui « volait » des heures de vie de classe ou de permanence, qui s'insérait dans les « trous » de l'emploi du temps, parfois de manière un peu sauvage. Là encore, la stabilisation de l'opération est un point très positif.

La grande difficulté qui demeure, c'est de pouvoir réunir chaque année assez de moniteurs, de rendre le temps aux autres établissements, en résumé, de n'avoir pas de moyens financiers pour faire intervenir la Croix Rouge ou le temps de former les enseignants eux-mêmes. Il reste difficile d'obtenir le matériel nécessaire, il faut pour cela des fonds d'investissement pour un mannequin d'un coût approximatif de 1600 euros ; le Foyer socio-éducatif a acheté un mannequin sur ses fonds propres et le met à disposition de l'établissement. C'est une belle avancée !

Mais il y a aussi de nombreux points positifs. Les élèves apprécient énormément les exercices, ils sont dynamiques et intéressés par le fait d'entrer dans un apprentissage d'un autre ordre et qui permet de sauver la vie, de la protéger. De plus, ces séances permettent une meilleure connaissance entre l'infirmière de l'établissement et certains élèves. C'est capital pour la relation quotidienne, mais ça l'est surtout pour le suivi de certains élèves qui, à cette occasion, révèlent des soucis, des manques ou des problèmes de santé. Ils révèlent aussi, et cela, c'est très important, des domaines de compétences insoupçonnés jusque-là et tissent des liens de confiance avec d'autres adultes.

#### 5. Perspectives

Là encore, la place des parents pourrait être intéressante si certains d'entre eux étaient habilités à former et faire passer l'AFPS. La place des enseignants quant à elle n'est pas à l'ordre du jour. Cette opération, maintenant qu'elle est obligatoire dans le collège, apparaît comme relevant du seul domaine de la santé : celui qui sait faire, fait. Le travail en amont dans les différentes disciplines est peut-être une question qui pourrait bientôt être soulevée.

### III. LA LOI ET L'ELEVE

#### 1. A l'origine...

Il se passe plusieurs « événements » en 2002 qui provoquent la stupeur de l'équipe éducative du collège.

- Dans une classe de 3<sup>e</sup> plusieurs élèves sont abattus et agressifs, il convient alors de s'interroger sur les raisons de ces sautes d'humeur et de comportement : qu'avaient-ils ? Que fument-ils ? Quelles conduites les amènent-elles à un tel état ?

- Une succession de vols se produit la semaine de la rentrée en 4<sup>e</sup>, le CPE reçoit de nombreuses plaintes et la mauvaise ambiance se répand comme une traînée de poudre. Pour ces vols, les surveillants sont mis sur le pied de guerre, les auteurs sont trouvés. Or, lors des interventions

des adultes à la suite de cet événement, les auteurs de vols manifestent une irresponsabilité totale, ils ne semblent avoir qu'une vague conscience de ce qui est bien et de ce qui est mal, ils ont volé parce que c'est normal, ce n'est pas grave et la loi, même lorsqu'elle leur est rappelée, ne semble pas avoir de sens pour eux. Ils ne sont pas allés du côté du vol pour tester les adultes ou pour entrer en conflit, ni même pour se prouver quoi que ce soit, mais simplement sans conscience de leur acte. C'est même beaucoup plus grave qu'il n'y paraît puisque les guetteurs du groupe ne comprennent même pas qu'ils ont participé à une action délictueuse : ils ont seulement surveillé. Il apparaît que les « guetteurs » et « receleurs » ne ressentent pas de culpabilité et pensent que les seuls « voleurs » sont répréhensibles.

Une meilleure connaissance de la loi s'est imposée alors, de plus, les nouvelles dispositions de la loi Perben concernant la justice pénale des mineurs devaient être présentées à ceux qu'elles regardent.

A la même période, on assiste à Angers à la création d'un commissariat de centre ville, et cette « police de proximité » envoie ses émissaires pour se positionner en tant qu'interlocuteur. Les agents installés là viennent simplement faire connaissance avec l'établissement et l'équipe éducative. Cela tombe assez bien ! Le CPE contacte alors le Capitaine Rousseau pour essayer de bâtir avec lui une action dans l'établissement sur la prévention des délits.

## 2. Objectifs et hypothèses

- ➔ Il s'agit essentiellement de travailler sur les notions de responsabilité individuelle et de responsabilité collective.
- ➔ Il s'agit également de montrer que l'individu ne peut se masquer constamment derrière le groupe et qu'il est personnellement impliqué dans les conséquences de ses actes.
- ➔ La présence de responsables policiers en tenue est un facteur psychologiquement intéressant. Leurs fonctions de direction du commissariat centre ville d'Angers (dont dépend directement le collège Chevreul) est un élément fort du projet.
- ➔ Leur attitude ferme mais participative semble pouvoir être en adéquation pour créer avec les élèves les bonnes conditions de respect et de dialogue.

## 3. Mise en place et fonctionnement

Selon le même fonctionnement que l'atelier santé, les élèves de 4<sup>ème</sup> ont été d'abord conviés à remplir un questionnaire dans la première quinzaine du mois de janvier. Il était demandé d'inscrire clairement 2 questions que chacun aimerait poser à un représentant de la loi. Les réponses ont été analysées conjointement par le C P E et le Capitaine de Police.

Se dégagent alors :

- L'intérêt sur des axes généraux :
  1. Le métier de policier
  2. La situation à Angers
  3. Les rapports mineurs/ justice/ police.
- Les infractions caractérisées :
  4. La toxicomanie
  5. Le racket
  6. Le vol/ recel

Le Capitaine Rousseau et le CPE ont alors pu dégager 3 axes à partir des interrogations et des centres d'intérêt des élèves.

- Les délits (vol et cannabis)
- Le mineur et la loi (ceci s'est déroulé à une période capitale puisque la loi Perben faisait du mineur, un justiciable dès l'âge de 13 ans)
- Le fonctionnement et les métiers de la police

Les 6 classes de 4<sup>ème</sup> ont été réparties en 3 groupes (3 groupes de 2 classes, soit environ 60 élèves) et chaque groupe passait dans les 3 ateliers, pendant 2 heures à chaque fois. Les ateliers, bien



évidemment n'ont pas pu prendre l'allure des ateliers santé avec débat et discussions à bâtons rompus, ils se sont organisés de la manière suivante :

- 1<sup>ère</sup> partie : réponses aux questions écrites formulées dans les questionnaires
- 2<sup>ème</sup> partie : dialogue et réponses aux questions spontanées

Cette rencontre a été un tel succès la première année qu'elle a été reconduite l'année suivante, selon les mêmes modalités. Puis, le Capitaine Rousseau a été muté... il semblait que la collaboration de proximité en ces termes devait se terminer.

Or, l'un des parents d'élèves, s'est trouvé être le Commissaire Principal Faivre. Autre interlocuteur, c'est lui qui a repris l'action et poursuivi le travail qui depuis s'est fortement étoffé.

- L'accent est progressivement mis sur les toxicomanies car le problème va crescendo et l'établissement n'est pas épargné, pas plus que les quartiers dont viennent les élèves.
- Petit à petit les autres délits (vol, racket) prennent moins d'importance dans les discussions. Le travail fait dans l'établissement semble porter ses fruits, ces délits sont en très nette régression, il y a de moins en moins d'infractions dans le collège, mais... de plus en plus au dehors, c'est donc de cela dont il faut parler.

Dans le dispositif, il a semblé important que les élèves repartent avec un document écrit qui leur précise les choses ; avec la loi, on ne doit pas pouvoir dire « je ne savais pas ». Les choses se sont alors faites en deux temps :

- Pour que les élèves puissent mémoriser certains points essentiels sur la responsabilité pénale des mineurs, un petit document synthétique, format carte de crédit est élaboré. Il présente succinctement des dispositions de la Loi Perben et donne des adresses et téléphone utiles sur Angers. Chaque élève est libre de prendre ou non ce document en quittant la salle. Tous les élèves en prennent un exemplaire. (Annexe 3)
- Mais cela ne suffit pas, et lorsque l'opération est rééditée, les élèves ne sont plus simplement informés s'ils le souhaitent, ils sont symboliquement responsabilisés, et ce n'est plus facultatif. Un document a été réalisé par le CPE et 2 commissaires en exercice. Ce document est distribué par celui qui représente la loi dans l'établissement : le Principal. Cette action forte est encore complétée par l'inscription sur le carnet de correspondance à destination des parents et la signature de l'élève sur le document.

Aujourd'hui, l'objectif semble atteint : personne n'a protesté contre tant de loi et de références à la règle, pas une famille n'a oublié de signer, pas un élève n'a omis de parapher son document.

Pour la première opération, 134 élèves de 4<sup>ème</sup> avaient été concernés :

- Les partenaires extérieurs avaient été :
  - ✓ Le directeur départemental de la sécurité publique de Maine et Loire pour accord.
  - ✓ Le Capitaine Rousseau en charge du bureau de police du centre ville d'Angers et son adjoint.
- Les personnels du Collège avaient été :
  - ✓ Le Principal, les professeurs des élèves concernés, le C P E, l'assistante sociale et l'infirmière.

Maintenant, le Commissaire Faivre intervient avec son équipe depuis 2004. Les professeurs sont très présents dans le groupe et très intéressés (découvrant en même temps que les élèves ce qu'est la loi Perben). Ils sont associés lors de la tournée dans les classes et de la vérification des signatures, mais toujours pas, malheureusement, à la préparation.

## 4. Bilan et perspectives

Comme après chaque action, un questionnaire est remis aux élèves. Il fait apparaître un taux de satisfaction très important (Annexe 4)

On peut particulièrement noter l'état d'esprit ouvert, voire amical de cette action entre les représentants de la loi, du Collège, des élèves, ce qui finalement reste un pari difficile sur un tel sujet. Malgré l'intérêt évident de cette action et le désir de la continuer, deux difficultés majeures se présentent.

- 1) Banaliser une fois de plus des heures de cours alors que de nombreuses autres actions nécessitent également ce fonctionnement. Mais n'est-ce pas là un apprentissage nécessaire ?
- 2) Chaque année les policiers précisent que malgré l'envie de rééditer l'action, aucune assurance n'est possible ; rien n'est donc pérennisé et c'est regrettable. Cette collaboration n'étant pas institutionnalisée, elle dépend des personnels de police qui acceptent de l'encadrer, et ce :
  - Pour des questions de service.
  - Parce qu'eux-mêmes peuvent être mutés et que leurs successeurs restent libres de continuer ou pas.
  - Parce qu'il est impossible d'étendre à plusieurs établissements une action de cette importance.

## IV. EDUCATION A LA VIE ET A LA SEXUALITE

### 1 - Contexte et objectifs

L'opération est née au moment où Madame Ségolène Royal, alors Ministre rend obligatoire dans tous les collèges, l'éducation à la sexualité pour les élèves de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>. L'équipe du collège décide alors qu'il est souhaitable d'adapter les discours aux différents âges des collégiens et surtout, elle propose d'emblée de ne pas intervenir ponctuellement, mais dans la durée, de la 5<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>. Si les classes de 6<sup>e</sup> ne sont pas concernées, c'est parce que lors de cette première année de collège, les rencontres et entretiens se font individuellement avec l'infirmière pour chaque élève en « bilan infirmier ».

- Pour les classes de 5<sup>ème</sup>, le thème choisi est celui de la PUBERTE. Les interventions de l'infirmière se font en « piratant » les heures de vie de classe. L'objectif est que les jeunes adolescents mettent des mots sur les transformations qui sont en train d'advenir dans leur corps, c'est aussi qu'ils puissent poser les questions qui les préoccupent.

Chaque classe est séparée en deux groupes : un groupe de filles et un groupe de garçons. Les questions traitées relèvent aussi de l'hygiène corporelle, et il est souvent préférable que les groupes ne soient pas mixtes, de façon à conserver une intimité et à ne pas blesser cette identité sexuelle en construction.

- Pour les classes de 4<sup>ème</sup>, le thème choisi est en lien avec le programme de SVT et il est traité en collaboration avec les professeurs de SVT : la REPRODUCTION. Le travail se déroule sous forme d'un débat d'1h30 qui fait suite au cours sur la reproduction. Il commence par un brainstorming de 30 mn à partir du mot « amour » et se poursuit en débat à partir des questions anonymes des élèves. Les questions sont reprises et dactylographiées par thèmes, les élèves se séparent en petits groupes de débat. Les adultes les laissent répondre eux-mêmes à leurs questions et à celles de leurs pairs, et la séance se conclut par une mise en commun et un échange en grand groupe.

Pour les classes de 3<sup>ème</sup>, une action toute particulière a été mise en place.

### 2. Education à la vie et à la sexualité au niveau 3<sup>ème</sup> : objectifs.

Les enjeux d'une action différente et innovante pour les élèves de 3è, visent à fournir aux jeunes qui vont bientôt quitter le collège, d'autres repères que leur établissement pour le cas où ils auraient besoin de s'adresser à des adultes sur des questions de sexualité. L'action se déroule au CHU d'Angers, au centre de planification.

Cette information s'avère d'autant plus importante que les collégiens – surtout les collégiennes – de l'établissement qui intègrent des lycées différents, se font le relais de cette information dès leur arrivée en classe de 2<sup>nde</sup>, auprès de leurs camarades venant d'autres collèges et qui n'ont pas eu l'opportunité de profiter de cette information.

Notons que dans le cadre du collège, cette action est absolument obligatoire et ne souffre pas de dérogation : elle est inscrite à l'emploi du temps des élèves comme tous les autres apprentissages et c'est le collège qui prend en charge le déplacement. En revanche, il est arrivé au collège d'avoir affaire à un enfant de 9 ans en classe de 3è. Là, évidemment, il est important de ne pas considérer les seules compétences intellectuelles de l'élève, mais d'envisager avec sa famille si sa maturité affective lui permet alors de suivre la classe.

- Découvrir le centre de planification
  - Sa situation géographique
  - Ses locaux
  - Ses missions
  - L'accueil
- Echanger autour du thème « la sexualité »
  - Les sentiments
  - La 1<sup>ère</sup> fois
  - La relation à l'autre, le respect de soi, de l'autre
  - La contraception
  - Les IST (infections sexuellement transmissibles)
  - L'avortement.
  - Les violences sexuelles, etc.

### 3. Pourquoi une telle action ?

- ➔ Tout d'abord, cette action prend place en référence à la circulaire sur la sexualité du 17/02/2003.
- ➔ Elle est en lien et en continuité avec le projet « Education à la vie et à la sexualité » qui se déroule sur plusieurs années :
  - En 5<sup>ème</sup> : séquence axée sur la puberté et l'hygiène corporelle.
  - En 4<sup>ème</sup> : information / échanges à partir des questions des élèves sur la reproduction et sur l'amour.
  - En 3<sup>ème</sup> : visite de centre de planification + débat sur le thème.
  - L'opération vient compléter et conclure le travail fait en SVT.
- ➔ Le grand intérêt des élèves pour ce thème (**Annexe 5**) obligeait l'équipe à poursuivre et à compléter l'information.
- ➔ Les élèves sont particulièrement demandeurs.
- ➔ Peu d'élèves parlent de sexualité avec leurs parents. Il semblait important donc, après leur avoir offert des moments d'échange et d'information dans le collège, de leur proposer d'autres lieux et d'autres personnes ressources.
- ➔ Les élèves passent fréquemment à l'infirmerie pour poser des questions qui, malgré le nombre d'informations transmises et travaillées en 5è et 4è, montrent le manque d'informations et la nécessité de renouveler des séances concernant ce thème. Ils grandissent et leurs préoccupations évoluent.

### 4. Déroulement de l'opération

➔ En début d'année, l'équipe se réunit. Sont présents, les professeurs de SVT, les intervenants du centre Flora Tristan (Madame Boniface, conseillère conjugale et familiale), la Principale adjointe du collège, madame Dréan. Cette réunion d'adultes permet de planifier les visites et le travail en amont.

Elle permet aussi de préparer l'enquête préalable qui sera remise aux élèves afin de savoir s'ils veulent une visite mixte ou séparée.

→ Les 6 classes sont alors partagées en 12 groupes qui se rendront au centre de planification sur 12 lundis après-midi. La visite se déroulant pendant 2 heures, (14h00 à 16h00). Les élèves sont accueillis par madame Boniface et un adulte du collège qui co-anime l'intervention. Il s'agit de l'infirmière ou d'une surveillante ; depuis 2005, les professeurs de SVT ont rejoint le groupe des accompagnateurs. Au début, le centre de planification était hostile à la participation des enseignants. Une bonne connaissance de l'équipe après plusieurs années de travail ensemble a permis de lever les inquiétudes.

→ La visite se déroule en deux temps :

\* Un questionnaire a fait émerger les représentations des élèves et leur a permis de poser leurs questions et d'évoquer les thèmes qu'ils ont envie d'aborder. L'animatrice du centre et l'adulte accompagnateur conduisent un débat à partir de ces questionnaires. (Annexe 5)

\* Visite du centre de planification et, lorsque c'est possible, d'une salle de consultation en gynécologie.

### 5. Les hypothèses qui sous-tendent l'action

→ Le fait de se rendre sur place permet aux élèves de situer le centre de planification, de savoir comment ils peuvent être accueillis.

→ En cas de besoin, ils savent où s'adresser. La référente qu'était devenue l'infirmière de l'établissement scolaire a besoin de trouver des relais : tous les élèves ne vont pas se retrouver, à l'issue de leur scolarité au collège, dans une structure qui permettra une telle proximité.

→ Les élèves informés deviennent aidants pour d'autres élèves « en détresse » en donnant l'adresse ou en les accompagnant. Par exemple : 1 collégienne a accompagné 1 lycéenne.

→ Ils échangent entre eux, ils s'expriment librement hors cadre scolaire sur un sujet encore « tabou ». Seulement 20 à 25 % des élèves peuvent aborder les questions sexuelles en famille, et quand bien même ils le peuvent, parfois, la famille n'est pas la mieux adaptée à leurs yeux pour répondre et conseiller, en cas d'urgence.

→ Cela permet une meilleure connaissance d'eux-mêmes et de l'autre (différence entre homme et femme) et leur permet d'être plus respectueux. Voir réagir l'autre dans un débat permet d'apprendre autant que lorsqu'on reçoit une information.

→ Ils ont des réponses à leurs interrogations.

→ Cela permet aux élèves de s'exprimer avec simplicité, sans plaisanterie ni langage grossier.

→ Cela permet aux garçons d'avoir leur place au niveau de la contraception. Améliorer ses connaissances sur la contraception est un des objectifs de la classe de 3<sup>e</sup>, avec la protection contre le SIDA. Il faut que les garçons sachent pour pouvoir ensuite comprendre, aider et assumer.

→ Cela permet-il d'être ainsi plus à l'aise dans sa sexualité future ?... si cela demeure de l'ordre du souhait, il mérite tout de même d'être formulé.

### 5. Bilan et perspectives

Cette année, l'action a lieu pour la troisième fois. Les difficultés principales sont :

\* De trouver des accompagnateurs pour l'aller et le retour. De plus, ceux-ci ne participent pas au débat - sauf l'infirmière - Il faut donc trouver des adultes qui se rendent disponibles pour... patienter en salle d'attente ! La participation récente des enseignants semble avoir levé en partie cette difficulté.

\* Le temps passé sur place semble trop court aux élèves. Du coup ils demandent une deuxième rencontre qui ne peut avoir lieu en raison du manque de disponibilités du centre dont ce n'est pas a priori la seule vocation.

\* Les adultes accompagnateurs demeurent strictement des femmes. Pour l'instant, aucun homme ne s'est porté volontaire pour accompagner les élèves lors des débats. Le centre est très attentif à la qualité des intervenants lors des débats. Il faut avoir l'habitude de ces

échanges sur la sexualité avec des adolescents, la participation des parents n'est donc pas une solution selon Madame Boniface.

Les aspects positifs sont :

- \* Les élèves sont ravis d'avoir visité le centre et d'avoir échangé sur place sur un thème qui les intéresse. La plupart du temps, ils font preuve d'une grande liberté de parole du fait de l'absence de professeurs.
- \* A l'issue de la visite, le nombre de passages à l'infirmierie augmente pour des demandes de renseignements sur la sexualité et la contraception.
- Ce projet sera reconduit... en principe... mais le centre pourra-t-il toujours accueillir le collège pour 12 interventions ? Le centre a de plus en plus de demandes et ne pourra plus, à terme, accorder autant de temps à un seul établissement.
- Comment concilier nombre d'accompagnateurs et liberté de parole des élèves ? Il faut sans cesse essayer de trouver des adultes compétents, volontaires, disponibles et acceptés par le centre de planification.
- La question se pose de savoir comment élargir le travail disciplinaire à d'autres matières que la SVT.
- L'évaluation de l'impact de cette action reste difficile dans le sens où la sexualité est en constante évolution au cours de la vie d'un individu ; l'élève travaille ces questions avec ses enseignants de la 5<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>, c'est peu de temps dans la vie d'un élève dont l'identité sexuelle continue de se construire bien après son départ du collège.

## V. CLASSE D'INTEGRATION 6<sup>ème</sup>

### 1. Historique

Le projet naît en 1995 alors qu'un professeur de lettres J.Y LESSEUR et le CPE J.Y STONA ont envie de proposer à la classe CHAM (Classe à horaires Aménagés) du collège, une entrée en 6<sup>e</sup> différente. En effet, les élèves de classe CHAM ayant une spécialité, ils sont appelés à passer ensemble dans le même groupe, la totalité de leur scolarité au collège. Ce sont des classes où l'on risque de voir rapidement apparaître des conflits dans la mesure où elles sont inmanquablement étiquetées comme des classes « d'élite » et où l'esprit de compétition va parfois si loin que les jeunes peuvent être tentés d'écraser l'autre pour y arriver. Devant ce risque qui ne se déclare pas toujours, l'ambition était plutôt de créer un groupe où les membres de la classe puissent travailler ensemble et non pas les uns contre les autres. Ainsi, il était indispensable de partir sur des bases qui étaient celles de la connaissance de l'autre.



Pendant 6 ans, cette classe d'intégration a vécu selon le principe suivant : les élèves passaient une semaine hors du collège en début d'année de 6<sup>e</sup>, pour vivre en commun une expérience de la collectivité : on partage les tâches quotidiennes, les chambres, on pratique ensemble des activités ouvertes sur la connaissance d'autrui (d'autres cultures, d'autres lieux que le collège et la famille, d'autres moments de vie que ceux liés à l'école).



Le projet a petit à petit évolué pour être proposé à toutes les classes de 6<sup>e</sup>. Si les ambitions demeurent, les moyens et les modes de cette semaine « transplantée » ont dû être revus.

## 2. 1995-2001 : de Bibracte à Bougon

Les trois premières années, la classe est accueillie à Bibracte, les élèves se livrent « pour de vrai » à des activités archéologiques. Le chantier de fouilles offre un nombre important d'activités qui permettent au groupe de contribuer à un ouvrage collectif destiné à une collectivité plus large encore : il s'agit de déterrer et conserver le patrimoine collectif. Les élèves et l'équipe sont fort bien accueillis par un conservateur particulièrement attentif aux objectifs des enseignants.

Mais, la troisième année, le Ministère interdit les fouilles sur le site même et c'est sur un lieu de fouilles reconstitué que les élèves se livrent à ce travail « pour de faux ». Evidemment, tout le monde est déçu, le caractère artificiel de l'activité ne manque pas d'ôter son âme à cette semaine d'intégration, même si la vie en collectivité a pu être préservée. C'est donc à Bougon (79), sur une classe patrimoine que le groupe va se retrouver pendant les trois années suivantes.

## 3. 2001 à 2003 : modifier le projet pour l'adapter à toutes les classes de 6<sup>ème</sup>

En 2001 cependant, surviennent d'une part des questions économiques, d'autre part émerge l'idée que cette classe d'intégration pourrait bien s'intéresser à toutes les classes de 6<sup>e</sup>. C'est le village de potiers du Fuilet qui est choisi comme lieu d'accueil, d'activité et d'hébergement, mais le séjour se trouve énormément réduit et passe d'une semaine à 2 jours ½. Cette structure se trouve dans les environs de l'agglomération angevine, le transport est donc moins onéreux. Puisque toutes les classes de 6<sup>e</sup> participent, il faut étaler les séjours de 2 jours ½ sur trois semaines, au mois d'octobre, après qu'aient eu lieu les évaluations d'entrée au collège. Les parents de toutes les classes sont avertis lors des portes ouvertes et des inscriptions au collège.

Les années passant, les questions financières deviennent de plus en plus cruciales et difficiles à résoudre. Avec la participation de toutes les classes, se pose aussi le problème des accompagnateurs. Dans la mesure où il en faut 3 à chaque séjour, il convient d'impliquer chaque année entre 15 et 18 adultes et cela devient de plus en plus difficile. Les enseignants ne sont pas très satisfaits des conditions matérielles de l'accueil (alors qu'elles semblent convenir aux élèves et se prêtent de toutes façons aux objectifs fixés qui est de vivre ensemble et de partager les tâches quotidiennes).

Alors, le CPE qui ne veut pas voir disparaître une telle opération permettant ensuite un travail plus coopératif dans les classes, se démène pour réduire les coûts et trouver à la fois des structures et des activités adaptées à des contraintes allant croissant. Demeurant toujours sur le lieu d'hébergement du Fuilet (village de potiers), il propose une deuxième activité avec le concours de l'association Cinémas d'Afrique. Les élèves sont hébergés dans des bungalows. Là, de nombreuses choses leur sont proposées : 50% de poterie et 50% d'activités liées à l'association Cinémas d'Afrique (Bogolan, mosaïque-zéliges, modelage, masques, chants, danses et contes) avec l'aide des animateurs de l'association.

En 2003, cette activité doit cesser, les enseignants ne sont plus partants et le coût est trop élevé : 95 euros par élève.

### Descriptif de l'opération

- Mettre en place dès octobre, pour chaque classe de sixième un séjour transplanté afin de souder la classe, apprendre à vivre et travailler ensemble

- Elargir l'esprit d'ouverture en découvrant des arts et techniques de peuples aux cultures très différentes
- Découvrir que la notion de réussite existe aussi dans des activités manuelles et peut valoriser chacun

### Etat des lieux et objectifs

- Les élèves de 6<sup>ème</sup> proviennent d'horizons très différents (environ 50 écoles primaires) et diverses nationalités se rencontrent au collège.
- Beaucoup sont inquiets de ne pas avoir de camarades
- Les situations de rejet ne sont pas immédiatement décelables.
- Une bonne intégration est nécessaire pour que chacun se sente bien dans la classe.
- Dans les écoles primaires un travail souvent important, a été mené sur le respect de l'autre, l'acceptation de la différence. Il s'agit de prolonger les actions à l'échelon du collège
- On peut ainsi espérer que les relations humaines souvent difficiles en soient grandement améliorées.
- Les moments de vie en commun obligent à découvrir autrement tel ou tel camarade, professeur, surveillant...
  - Partage de chambre.
  - Repas.
  - Marche à l'extérieur. Symboliquement, l'équipe trouve important que les élèves conversent en chemin entre le lieu d'hébergement et le lieu d'activité. Cette idée n'est pas née *a priori*, elle aussi a fait « son chemin » au gré de l'expérience.

→ Les activités favorisent systématiquement le travail en groupe et tendent à démontrer que chacun a un rôle important dans une action collective qui vise un but commun.

→ Les activités favorisent une approche plus concrète et moins scolaire que ce qui est demandé en général. Cet aspect va placer chacun en position de réussite possible, valoriser certains qui n'en n'ont pas l'habitude, et permettre un autre regard par rapport à la notion de réussite.

→ Au delà de la classe c'est prendre conscience, par des activités en lien avec la civilisation africaine que la culture occidentale n'est pas la seule référence et qu'on apprend aussi en se tournant vers des peuples très différents.

### Déroulement

#### → Qui ?

- 144 élèves de 6<sup>ème</sup> correspondant aux 5 classes de 6<sup>ème</sup> plus la classe UPI.
- 18 accompagnateurs.

#### → Quand ?

- Dates comprises entre le 6 et le 22 octobre 2003 en départs échelonnés par modules de 2 jours ½.

#### → Quoi ?

- L'activité s'est déroulée au village potier du Fuilet ; ce qui a permis de mettre en œuvre une approche manuelle liée à l'argile. Des éléments de culture africaine ont également été proposés, l'objectif d'un travail en commun étant primordial.

#### → Où ?

- Hébergement au Fuilet : Village de la Barbotine.
- Activités au Fuilet : Maison du potier.

#### → Comment ?

- Des animateurs qualifiés et dynamiques ont pris en charge des petits groupes d'élèves pour permettre une approche pratique des activités.

➤

### Bilan de l'année 2003-2004

Chaque élève ayant répondu à un questionnaire, le bilan général est le suivant. (Annexe 6)  
La plus grande difficulté de ce projet réside dans le financement entièrement supporté par les familles (95 €).

L'objectif pour 2004 – 2005 est de diminuer ce coût d'environ 1/3 :

- Ce qui facilite le paiement des familles.

- Ce qui permet de ne pas « vider » le fonds social sur une seule action.
- Ce qui offre l'accessibilité à tous, même aux plus démunis.

### De nouvelles questions se posent

A l'issue de cette campagne 2003-2004, un certain nombre de questions non encore résolues se posaient encore. La **problématique** était de conserver un projet de qualité, de maintenir un hébergement sur 3 jours, d'offrir un thème pédagogique de valeur, mais de diminuer d'environ 1/3 le coût pour les familles.

#### ➤ Première Difficulté :

Il faut monter un projet « nouveau » et le CPE travaille seul, même s'il a le soutien total du Principal. L'équipe est peu engagée en amont.

#### ➤ Seconde Difficulté :

Il faut faire rapidement adhérer le Conseil d'Administration au projet, pour pouvoir réserver les intervenants et les structures d'accueil (tout se déroule en octobre).

Ensuite, la construction du projet nécessite l'adhésion de la quasi-totalité des enseignants, il faut trouver 18 « partants » et mettre absolument en action les professeurs principaux de toutes les classes de 6è.

Enfin, il faut informer et parfois rassurer les familles. Or, dans sa phase de construction, ce nouveau projet suscite certaines préoccupations :

1. Parce qu'il est nouveau
2. Parce que les médias se font de plus en plus l'écho de la responsabilité pénale des enseignants qui ne sont jamais à l'abri dans ce type d'activité.
3. Parce qu'une inquiétude se propage sur
  - La sécurité ;
  - La surveillance ;
  - Les repas ;
  - La cuisine ;
  - Les conditions de couchage
  - Le mode de transport des élèves.

Il s'agissait alors de transformer certaines contraintes en dynamique. En résumé, c'est un projet très important qui doit fédérer de nombreux acteurs et pour lequel il faut :

1. Effectuer des recherches.
2. Proposer.
3. Convaincre.
4. Débattre des points d'inquiétudes.
5. Décider au niveau du chef d'établissement.
6. Continuer à faire adhérer.
7. Communiquer aux familles.
8. Aider financièrement les personnes en difficulté.

En admettant que tout se déroule de façon satisfaisante (y compris des facteurs impondérables : santé ; météo....) ; il convient ensuite :

- D'exploiter les activités en classe.
- De reprendre en vie de classe les éléments de citoyenneté.
- De lancer des enquêtes.
- De tirer des bilans.
- D'établir une évaluation.
- De fournir des rapports.
- D'équilibrer parfaitement le budget de l'opération.

Peut-être que la plus grande difficulté sur un projet de ce type réside dans un travail de communication tant en sont nombreux les acteurs, compte tenu du nombre d'enfants concernés.

### 4. 2004 : Afrique et vignoble ligérien : 64 euros

Qu'à cela ne tienne ! En 2004, il faut inventer autre chose, alors on invente autre chose. A 27 km d'Angers, M. STONA trouve une structure d'hébergement aux Bois Brinçon sur la



commune de Blaison-Gohier, il organise un co-voiturage pour annuler complètement le coût du transport, l'hébergement est moins luxueux, certes, Cinémas d'Afrique est toujours de la partie, octobre au milieu des vignes est prometteur... mais il faut beaucoup mettre la main à la pâte et là, les adultes rechignent. Heureusement, quelques enseignants réagissent très vite en construisant de fabuleuses fiches de découverte de l'environnement et le moral des troupes remonte.

### 5. 2005 : sur les heures de classe, hors de la classe et du collège – 25 euros

En 2005, il n'y a plus d'argent du tout. Il faut alors repenser complètement l'opération ou l'annuler. Pas question de se passer de ce moment qui semble si important et relève maintenant de l'identité de l'établissement, par contre, les solutions à trouver risquent néanmoins de mener l'équipe à revoir ses objectifs à la baisse. Puisque l'hébergement coûte cher, il faut en effet se résigner : on ne découche plus ! Les 2 jours ½ demeurent cependant mais sont réorganisés ainsi :

- Une journée de visite de la ferme pédagogique de Châteauneuf sur Sarthe. En plus de constituer un moment marquant pour le groupe en début d'année, cette visite sera réinvestie ultérieurement par les enseignants de SVT. On fait alors d'une pierre deux coups.
- Une journée avec l'association Cinémas d'Afrique. Par l'intermédiaire de l'association, la ville d'Angers met une salle municipale à disposition. Là, se déroulent les activités qui étaient déjà proposées auparavant à partir des techniques du bogolan.
- Une demi-journée au collège où une association « Lâche la violence » se produit gratuitement.

Coût total de l'opération : 25 euros par élève. Apparemment, à ce tarif là, toutes les familles ou presque peuvent donner leur accord et financer ; cependant, les bénéficiaires d'une classe transplantée ont disparu et le vivre-ensemble s'est transformé peu à peu en vivre-ensemble sur les heures scolaires... c'est sensiblement différent.

## VI . OPERATION : "Petit déjeuner"

Personne ne niera les vertus d'un petit déjeuner complet, équilibré avant une journée de classe, mais un « vrai » petit déjeuner, qu'est-ce que c'est ? S'agit-il d'avoir mangé ? D'avoir beaucoup mangé ? Qu'est-ce qui se joue autour de la table du matin ? A partir de ces questions et de bien d'autres, Liliane TIREL, l'infirmière du collège a souhaité informer l'ensemble des élèves de 6<sup>è</sup> et d'UPI et a trouvé là, de plus, l'occasion de faire se rencontrer les parents et les enfants, dans la salle à manger du collège, un matin de semaine. Situation incongrue pour un moment d'apprentissage et de convivialité.



### 1. Les constats

A l'entrée en 6<sup>è</sup>, les élèves ne se connaissent pas, ils arrivent d'établissements différents et le collège est pour eux un environnement nouveau. Il faut parfois s'organiser différemment le matin et de nombreux collégiens arrivent sans avoir pris de petit déjeuner. Le rythme de vie change, plusieurs matinées de cours commencent dès 8h00 et les enfants ne déjeunent pas avant

12h30 voire 13h00. Par ailleurs, dans ce nouvel établissement qu'est le collège, les parents ne connaissent pas le système de restauration, ni le personnel, ni les locaux.

Un des enjeux de l'opération « petit déjeuner » est clairement un enjeu de santé, mais il se double aussi d'un objectif lié à l'intégration des enfants et des familles dans l'établissement. De plus, ce moment permet à l'infirmière de rencontrer parents et enfants différemment et de faire autrement connaissance.

## 2. Les effets attendus

Il convient de favoriser l'intégration des élèves de 6<sup>e</sup> en agissant dès le mois de septembre (octobre à la rigueur). Créer un lien de convivialité entre les élèves, les parents et le personnel du collège est important.

En outre, faire connaître aux élèves les différents groupes d'aliments, est un élément important de cette opération. De quoi le corps a-t-il besoin pour se nourrir ? En dehors de ce qui fait plaisir à la bouche, qu'est-ce qui est nécessaire pour le corps, qu'est-ce qui lui serait nuisible ? Mettre en pratique ces nouvelles connaissances au cours d'un petit déjeuner pris en commun, sensibiliser les élèves et les familles à l'intérêt d'un petit déjeuner équilibré, changer éventuellement quelques habitudes alimentaires en donnant envie de manger le matin, en montrant que l'on peut varier les menus, d'une part cela relève des apprentissages fondamentaux que l'on est en droit d'attendre du et au collège, d'autre part, c'est un investissement dont le bénéfice se mesure en mieux-être et en mieux-vivre, mieux-apprendre au collège.

## 3. Présentation de l'action

L'action présentée ici est celle qui s'est déroulée en 2003-2004. Son analyse a permis des modifications, adaptations et améliorations, mais c'est ainsi qu'elle avait été conçue.

### Qui est engagé ?

- 144 élèves de 6<sup>e</sup> et d'UPI et 62 parents
- Le personnel de restauration du collège, l'infirmière, les professeurs de SVT, l'institutrice spécialisée, le CPE, la Principale adjointe et l'intendante
- M. Ordonneau, boulanger ; M. Briodeau, Président de la Fédération de la Boulangerie ; Mme Michel, Responsable de l'Union Fruitière.

### Etapes de l'opération

- Etape n° 1 : Chaque classe reçoit 1h d'information au cours du mois de septembre sur ce qu'est un petit déjeuner. On y travaille les différentes classes d'aliments. Au début de l'opération, l'infirmière et un professeur de SVT, assuraient seuls cette intervention dans les classes. Depuis, ils sont accompagnés de Mme Chopin de l'association EVEIL chargée de la promotion des produits laitiers. L'information est assortie d'une enquête sur les habitudes alimentaires du petit déjeuner des élèves.
- Etape n° 2 : Le petit déjeuner a lieu de 8h00 à 9h00 dans la salle à manger du collège ; les 6 classes sont réparties sur deux matinées (un mardi et un jeudi). Ce moment en commun oblige à banaliser l'emploi du temps des élèves, les professeurs qui auraient la classe en charge à cette heure-ci participent au repas avec les élèves et les familles. Au début de l'opération, un médecin nutritionniste et une diététicienne sont venus rencontrer les parents à l'issue du petit déjeuner - pendant 2 ans - mais ce complément d'information a maintenant été supprimé, car trop peu nombreux sont les parents à pouvoir rester au-delà de 9h00.
- Etape n° 3 : Enquête de satisfaction auprès des parents. (Annexe 7)
- Etape n° 4 : Etude d'impact auprès des élèves au cours du 2<sup>ème</sup> trimestre.

### Eléments pratiques

Le petit déjeuner est obligatoire et gratuit pour les élèves ; il est payant (2,5 €) pour les parents. Les élèves et leurs parents composent eux-mêmes leur plateau, en essayant de respecter l'équilibre du repas. Les différents aliments, disposés par groupes, sont à leur disposition dans la chaîne du self. Leur diversité permet à chacun de manger selon ses goûts, ses envies du moment, et donc de se faire plaisir. Le boulanger présente ses produits, il explique la variété des pains, répond aux questions des enfants. L'infirmière, les professeurs, le CPE sont présents pour aider, conseiller, aiguiller et au besoin commenter ou compléter un plateau.

#### 4. Bilan de l'opération

##### Les points acquis

- La présence des parents semble être un point acquis. Ils sont présents depuis maintenant 5 ans et leur nombre augmente tous les ans. Tous apprécient ce moment convivial qui est aussi l'occasion de rencontrer d'autres parents, les camarades de leurs enfants et le personnel du collège.
- Le partenariat avec l'Union Fruitière et la Fédération des Boulangers est solide maintenant. Ces partenaires offrent la totalité des fruits et des pains, mais la solidarité n'empêche pas une certaine fragilité : le coût des produits offerts ne cesse d'augmenter.
- L'information préliminaire auprès des élèves fonctionne bien. C'est l'occasion de mettre en place les grands principes de l'équilibre alimentaire et d'en discuter avec les enfants.
- Le moment (septembre), l'heure et la durée du petit déjeuner donnent satisfaction à tout le monde. En fixant le début dès 8h00, cela permet aux enfants de ne pas manger avant de partir au collège ce jour-là. En arrivant, certains ont alors plus d'appétit que chez eux, et surtout, ils prennent ensuite le temps de manger, voire de se resservir... 1h est un temps suffisant pour s'installer calmement à table. On constate au cours de la matinée qui suit que les goûters habituels de la récréation de 10h00 restent dans les sacs et que la petite baisse d'énergie de 11h00 est moins perceptible dans la classe.
- L'opération est très appréciée des élèves et de leurs parents. Certains élèves en parlent jusqu'en classe de 3<sup>e</sup> et demandent à renouveler l'opération.

##### Les problèmes qui se posent ou qui demeurent

- Le coût de l'intervention des professionnels : à l'origine en 2001, le collège avait fait appel à une diététicienne pour animer un débat-discussion avec les parents. Le coût de cette intervention était de 100 €. Si la rencontre était appréciée, elle était peu suivie en raison de l'horaire. Devant un faible effectif de parents, il a donc été choisi de renoncer à cette dépense de 100 €.
- Le coût des denrées alimentaires : Les fruits, les pains très variés et les viennoiseries (elles ont été supprimées cette année... si elles sont délicieuses, elles ne sont pour autant pas nécessaires à l'équilibre alimentaire d'un petit déjeuner !) sont offerts, certes, mais il reste à la charge du collège lait, chocolat, café, thé, laitages, jus de fruits, beurre et confitures, pour un montant d'une centaine d'euros.
- Tous les parents ne peuvent déjeuner avec leur enfant pour des raisons liées aux contraintes professionnelles. Si c'est en effet dommage, il reste néanmoins qu'il est important que ce moment d'apprentissage ait lieu sur le temps scolaire.

#### 5. Questions et perspectives

L'impact d'une telle opération sur les habitudes alimentaires, s'il existe, est-il durable ? La question a été posée de manière informelle à des élèves de 4<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup>. 30% d'entre eux environ ne prend pas de petit déjeuner, néanmoins, ils demeurent sensibilisés aux familles d'aliments. Faudrait-il alors financer une deuxième opération pour ces classes ?

Une fois le constat posé, comment être plus efficace sur les enfants qui ne déjeunent pas par manque de temps ou d'appétit ? L'équipe du collège a réfléchi aux moyens de pallier ce manque : installation d'une fontaine à lait, distributeur de fruits... là encore, ce ne sont pas les idées qui manquent, seulement le moyen de les financer !

Comment faire évoluer l'opération ? Il y a quelques années, l'équipe avait mis en place un petit déjeuner international avec l'aide d'un professeur d'anglais. Cette idée de l'internationalisation des denrées, qui permettrait aussi un travail sur les habitudes alimentaires à l'étranger, ne semble pas pour l'heure trouver d'écho dans l'équipe enseignante pour être reconduite, elle demeure néanmoins à l'état d'idée, de projet...

**Annexe 1**

**ATELIERS « SANTE-CITOYENNETE »**

NOM :  
PRENOM :  
CLASSE :

Des ateliers « Santé-Citoyenneté » seront organisés au cours du 2<sup>ème</sup> trimestre pour tous les élèves de 3<sup>ème</sup>. Vous participerez seulement à 2 ateliers de 2 heures. Veuillez choisir 3 sujets et les classer par ordre de priorité. Cette enquête est destinée à vous donner le plus de satisfaction pour obtenir l'atelier de votre choix. Cependant, pour des raisons d'organisation, nous nous réservons la possibilité d'imposer l'inscription à un atelier.

Exemple : - 1 NUTRITION  
- 2 S.I.D.A.  
- 3 SECOURISME

.....SECOURISME  
(protection, alerte, conduite à tenir devant une victime inconsciente)

.....SECURITE ROUTIERE  
(mon comportement en tant qu'usager de la route)

.....JEU DE LA LOI  
(questions réponses autour de la loi)

.....VIVRE ENSEMBLE : DROITS ET DEVOIRS  
(échanges autour des notions suivantes : respect, tolérance, agressivité, violence)

.....NUTRITION : L'EQUILIBRE ALIMENTAIRE

.....GERER LE TRAC ET PRENDRE LA PAROLE A TRAVERS LE THEATRE

.....APPRENDRE A SE DETENDRE

.....COUP DE BLUES, IDEES NOIRES

.....LA DEPENDANCE A UN PRODUIT (alcool, tabac, cannabis,...)

.....I.S.T./S.I.D.A.

AUTRES SUJETS DONT VOUS SOUHAITERIEZ DEBATTRE (pas de classement) :

-.....  
-.....  
-.....

## Annexe 2

# ENQUETE SUR LES ATELIERS SANTE CITOYENNETE

Pourriez-vous indiquer vos appréciations sur les activités proposées lors de la matinée du vendredi 13 mars 2004 (entourer les bonnes réponses)

	ATELIER N° 1 : Intitulé et nom de l'intervenant :	ATELIER N° 2 : Intitulé et nom de l'intervenant :
Intérêt pour la séance	Pas du tout intéressant Peu intéressant Intéressant Très intéressant	Pas du tout intéressant Peu intéressant Intéressant Très intéressant
Qualité de l'animation effectuée par l'intervenant	Très mauvaise Mauvaise Bonne Très bonne	Très mauvaise Mauvaise Bonne Très bonne
Avez-vous acquis des connaissances ?	Pas du tout Très peu Quelques-unes Beaucoup	Pas du tout Très peu Quelques-unes Beaucoup
Faudrait-il proposer de nouveau cet atelier ?	OUI      NON	OUI      NON
Remarques, suggestions		

Votre classe :

Accepteriez-vous de participer (seul ou avec d'autres élèves) à un entretien pour développer vos réponses ?      OUI      NON

Si oui, indiquez votre nom :

Merci pour vos réponses

A. GUERRI, stagiaire auprès du C.P.E.

## Résultats de l'enquête sur les Ateliers Santé Citoyenneté 12 Mars 2004

\* Tous les élèves de 3<sup>ème</sup> ont participé à deux ateliers de 2 H 00 de leur choix

22 ateliers sur 9 thèmes différents étaient proposés

\* 228 questionnaires dépouillés ; soit 78 % des questionnaires distribués

Ateliers	Intérêt pour la séance				Qualité de l'animation				Acquisition de connaissances				Pourcentage des interrogés Favorables à ce que l'atelier soit de nouveau proposé	Observations
	Très Intéressant	Intéressant	Peu Intéressant	Pas du tout Intéressant	Très Bonne	Bonne	Mauvaise	Très mauvaise	Beaucoup	Quelques unes	Peu	Pas du tout		
Secourisme (43 questionnaires)	53%				70%				56%				95%	Manque de temps
Nutrition (14 questionnaires)		71%				57%				50%			93%	« Prendre en compte ceux qui veulent prendre du poids »
Jeu de la Loi (20questionnaires)			55%			45%					50%		40%	Trop long, « moins de jeu », plus de débat et d'activité plutôt qu'un seul jeu » ; trop ennuyeux
IST/SIDA (15 questionnaires)		87%				67%				73%			53%	Manque de Temps ; « parler davantage de l'origine du SIDA » ; « approfondir les IST »
Dépendance à un produit (29 questionnaires)		66%				69%					48%		55%	« C'est très bien d'en parler parce que on peut avoir du mal à en parler ailleurs »
Apprendre à se détendre (35 questionnaires)	63%				69%				60%				100%	Manque de temps ; « à refaire vite » ; « très reposant, donne du bien être », « très efficace » ; « c'est génial !!! » ; « atelier reposant, permet de faire le vide » ; « merci beaucoup ».
Coup de Blues, idées noires (34 questionnaires, 2 ateliers de 10 à 12 H)		50%				62%					44%		65%	« C'est bien de connaître les expériences de chacun et de parler aux autres, j'ai bien aimé ; 2 : « pas intéressé »
Gérer le trac (38questionnaires, 3 ateliers sur 4)	89%				95%				58%				100%	Manque de temps ; « ça me donne envie de faire du théâtre » ; « à refaire » ; « c'est génial »
Sécurité Routière	Pas de Données													

PS : Le pourcentage indiqué correspond au taux de réponses le plus important.





## Annexe 3

### Le mineur et la loi

#### Vous êtes victime- Que faire ?

Numéros d'urgence nationaux :  
SAMU 15 / POLICE 17 / POMPIERS 18  
Appel d'urgence Européen 112 (utilisable avec portable)  
Enfance en danger 119

#### La Police Nationale à Angers

Le bureau de Police de proximité pour Angers Centre Ville est situé :  
22 Bd Ayrault 49 100 ANGERS - Tel : 02.41.20.63.00.  
Mais vous pouvez vous rendre dans le bureau de police de votre choix ou au Commissariat Central : 15 bis rue Dupetit Thouars 49 000 Angers - Tel : 02.41.57.52.00.  
Vous pouvez également écrire directement au Procureur de la République à l'adresse suivante :  
Tribunal de Grande Instance  
à l'attention de Monsieur le Procureur  
Place du Général Leclerc  
49 043 Angers cedex

#### Lexique :

**Infraction :** La loi fixe des interdictions appelées infractions et détermine des sanctions applicables en cas de transgression. Les infractions sont classées en trois catégories :

- les contraventions ne peuvent être punies que d'une peine d'amende.
- les délits qui peuvent être punis d'une peine d'amende et de prison de 10 ans au plus.
- les crimes qui peuvent être punis de la réclusion à perpétuité.

**La garde à vue :** Mesure qui consiste à retenir une personne dans les locaux de police ou de gendarmerie lorsqu'elle est mise en cause pour un crime ou un délit. Le mineur peut être placé en garde à vue.

Collège  
CHEVREUL  
ANGERS



La loi est un ensemble de règles qui permet la vie en société. Elle oblige, interdit mais elle protège aussi en donnant des droits.

Elle s'impose à toutes les personnes habitant en France, qu'elles soient majeures ou mineurs, françaises ou étrangères.

Si la loi est indulgente vis-à-vis du mineur en raison de son âge, celui-ci reste pour autant responsable pénalement de ses actes. Même un mineur peut être amené à s'expliquer devant un juge.

Dès l'âge de 10 ans, un mineur peut être maintenu dans des locaux de police ou de gendarmerie, être auditionné et conduit devant un juge.

Entre 10 et 13 ans, le mineur ne peut faire l'objet que de sanctions éducatives.

Dès 13 ans, le mineur peut être condamné à une peine de prison. Mais, il bénéficie de l'excuse de minorité, c'est-à-dire qu'il ne peut être condamné qu'à la moitié de la peine encourue par un adulte. Lorsqu'il a commis des faits très graves, le mineur peut encourir jusqu'à 20 ans de prison.

A partir de 16 ans, le juge peut décider d'écarter l'excuse de minorité. Le mineur peut donc être condamné à une peine de prison identique à celle d'un adulte. Lorsqu'il a commis des faits très graves, le mineur de 16 ans peut encourir la prison à perpétuité.

Lorsque le mineur commet une infraction, les policiers sont autorisés à aller perquisitionner au domicile des parents. A cette occasion, ils peuvent confisquer tout objet qu'ils estiment nécessaire, pour au moins le temps de l'enquête.

Avant tout jugement, un mineur peut dès l'âge de 13 ans être placé dans un centre éducatif fermé.

La loi est très sévère envers un adulte qui a fait du mal à un mineur, car les adultes sont sensés protéger les mineurs.

La loi prévoit une sanction plus sévère qu'habituellement, envers le mineur qui a commis des actes de violence, verbale ou physique, à l'encontre d'un enseignant, d'un policier, d'un juge, d'un conducteur de bus.

Le recel consiste à acheter ou cacher un objet que l'on peut supposer volé. La loi condamne ce comportement, plus sévèrement encore que le vol. Le vol peut conduire un mineur de 13 ans en prison pour 18 mois, le recel jusqu'à 30 mois.

Lorsqu'une bagarre tourne mal et occasionne le décès de quelqu'un, le mineur qui a donné les coups mortels risque 10 ans de prison.

Le mineur qui commet un racket avec violence risque 5 ans de prison.

La majorité sexuelle est à 15 ans. Aussi, il est interdit à un mineur de plus de 15 ans et à un adulte d'avoir des relations sexuelles avec un mineur de moins de 15 ans. Dans le cas contraire, ils encourrent des sanctions très lourdes.

## Annexe 4

### Action C.E.S.C. – la Loi et l'élève Année scolaire 2003-2004

#### Bilan Général

Bilan de l'intervention du Mardi 23/03/04 avec les 4<sup>ème</sup> 2 et les 4<sup>ème</sup> 3

1 LE THEME : m'a intéressé(e)	Oui à 94 %
2 LA DUREE : était adaptée	Oui à 76 %
3 LA FORME : Avez-vous apprécié la discussion-débat ?	Oui à 96 %
4 LES INTERVENANTS : Avez-vous apprécié l'animation des intervenants ?	Oui à 96 %
5 LE GROUPE : Avez-vous été à l'aise dans le groupe ?	Oui à 95 %
6 AVEZ-VOUS APPRIS DE NOUVELLES INFORMATIONS ?	Oui à 98 %
7 FAUT-IL RENOUVELER CETTE ACTION ?	Oui à 93 %

Bilan de l'intervention du Mercredi 24/03/2004 avec les 4<sup>ème</sup> A1 et les 4<sup>ème</sup> 5

1 LE THEME : m'a intéressé(e)	Oui à 100 %
2 LA DUREE : était adaptée	Oui à 98 %
3 LA FORME : Avez-vous apprécié la discussion-débat ?	Oui à 100 %
4 LES INTERVENANTS : Avez-vous apprécié l'animation des intervenants ?	Oui à 94 %
5 LE GROUPE : Avez-vous été à l'aise dans le groupe ?	Oui à 100 %
6 AVEZ-VOUS APPRIS DE NOUVELLES INFORMATIONS ?	Oui à 90 %
7 FAUT-IL RENOUVELER CETTE ACTION ?	Oui à 100 %

Bilan de l'intervention du Jeudi 25/03/2004 avec les 4<sup>ème</sup> 4 et les 4<sup>ème</sup> 6

1 LE THEME : m'a intéressé(e)	Oui à 100 %
-------------------------------	-------------

2 LA DUREE : était adaptée	Oui à 87 %
3 LA FORME : Avez-vous apprécié la discussion-débat ?	Oui à 100 %
4 LES INTERVENANTS : Avez-vous apprécié l'animation des intervenants ?	Oui à 100 %
5 LE GROUPE : Avez-vous été à l'aise dans le groupe ?	Oui à 100 %
6 AVEZ-VOUS APPRIS DE NOUVELLES INFORMATIONS ?	Oui à 96 %
7 FAUT-IL RENOUVELER CETTE ACTION ?	Oui à 92 %

Principales remarques notées par les élèves :

- 1 Temps prévu (2h) était trop court
- 2 Groupe était trop important

Appréciation personnelle de coordinateur de l'action : Jean-Yves STONA (C.P.E.)

- 134 élèves ont été concernés (une classe en voyage à l'étranger)
- Unaniment le temps a été jugé trop court

C'est le signe d'un intérêt marqué. La police avait initialement proposé une intervention de 3 heures. (ramenée à 2 heures peut-être à tort)

- Les groupes ont été jugés trop importants pour permettre le débat

- Un petit document élaboré en collaboration avec la Police et le Collège a été proposé aux élèves à l'issue de chaque séance

Il concerne la loi et le mineur ainsi que les adresses utiles pour le mineur victime

Chaque partenaire reconnaît l'intérêt de cette action et espère pouvoir le renouveler

## STATISTIQUES DES FICHES D'ÉVALUATION ANNEE 2003-2004

## COLLEGE CHEVREUL CLASSE DE 3ème

Personne ressource : Liliane TIREL – Infirmière scolaire

Animatrice de Prévention : Béatrice BONIFACE – Conseillère Conjugale et Familiale – CHU d'Angers – Service Flora Tristan – Téléphone : 02.41.35.38.43

FILLES	Moyenne d'âge	GARÇONS	Moyenne d'âge	N° 1			N° 4		N° 5	
				1	2	3	OUI	NON	OUI	NON
76	14,14	62	13,93	77	54	0	108	28	95	29

Moyenne d'âge Total

76	14,14	62	13,93	77	54	0	108	28	95	29
----	-------	----	-------	----	----	---	-----	----	----	----

138 réponses au questionnaire d'évaluation

- N° 1 : Comment as-tu trouvé ta rencontre ?      1 = Très intéressant : 77      2 = Intéressant : 54      3 = Pas intéressant : 0
- N° 4 : Est-ce que les informations reçues sont suffisantes ?      OUI : 108      NON : 28
- N° 5 : Souhaiterais-tu une autre rencontre ?      OUI : 95      NON : 29

Question n° 4 : Est-ce que les informations reçues sont suffisantes ?

Pour les réponses NON soit 28 élèves, les raisons invoquées sont :

- Manque de temps      28 élèves
- Des informations pas bien comprises pour      2 élèves
- Souhaiterai savoir plus de choses sur l'anatomie      1 élève
- Trop peu      1 élève
- J'aurais aimé qu'on parle des violences sexuelles      1 élève

Question n° 5 : Souhaiterais-tu une autre rencontre ?

Les réponses OUI sont en majorités à savoir 95 contre 29 NON

Les sujets que les élèves aimeraient voir ou re-voir sont :

- |  |   |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>1 - Les relations filles-garçons</li> <li>2 - Les règles</li> <li>3 - Contraception et IST</li> <li>4 - Les relations amoureuses entre filles et garçons</li> <li>5 - Plus d'infos sur l'anatomie</li> <li>6 - Voir différentes activités dans le centre</li> <li>7 - Une rencontre « privé » avec les parents et nous pour qu'ils comprennent qu'il n'y a pas d'âge à tout</li> <li>8 - Les 1<sup>ère</sup> fois</li> <li>9 - La masturbation</li> <li>10 - La visite gynécologique</li> <li>11 - Les violences sexuelles</li> <li>12 - La ménopause</li> <li>13 - La justice</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>14 - Revoir les mêmes sujets</li> <li>15 - Ce que nous inspire le mot sexe</li> <li>16 - La pratique sexuelle</li> <li>17 - Quoi faire si IST ou Grossesse ?</li> <li>18 - Les relations homosexuelles</li> <li>19 - Les complexes physiques</li> <li>20 - Les viols</li> <li>21 - Le moment du rapport sexuel</li> <li>22 - L'avortement</li> <li>23 - L'Amour</li> <li>24 - La loi sexuelle et les lois étrangères sur la sexualité</li> <li>25 - Les sentiments que l'on peut ressentir au moment de l'adolescence</li> <li>26 - (amitié, amour, famille...) pour mieux se sentir dans sa peau</li> </ul> |
|--|---|

## Annexe 6

## DEPOUILLEMENT DU QUESTIONNAIRE SUR LA CLASSE DECOUVERTE AU FUILET DU 6 AU 22 OCTOBRE 2003

Professeur principal Séjour 5 27 élèves Mme Naturé Séjour 4 27 élèves Mme Duvigneau Séjour 1 27 élèves Mme Kum Séjour 2 28 élèves Mme Legrand Séjour 3 26 élèves Mme Lesseur Séjour 1 9 élèves Mme Fauchard → 144 élèves

6 <sup>E</sup> 1	6 <sup>E</sup> 2	6 <sup>E</sup> 3	6 <sup>E</sup> 4	6 <sup>E</sup> 5	6 <sup>E</sup> 6
------------------	------------------	------------------	------------------	------------------	------------------

Séjour	☹	😊	😊	😊	☹	😊	😊	😊	☹	😊	😊	😊	☹	😊	😊	😊	☹	😊	😊	😊	☹	😊	😊	😊	Remarques	
Logement			3	21		2	5	20		2	11	8	3	1	7	10			3	23				9	Très bien	
Repas	1	1	14	9		1	10	16		1	11	9	1	4	9	7	1	2	12					9	Bien (équilibre moyen)	
Temps libre		1	9	15		2	10	15		1	2	18	0	2	4	15			1	13	11			1	8	Bien apprécié

Activités	☹	😊	😊	😊	☹	😊	😊	😊	☹	😊	😊	😊	☹	😊	😊	😊	☹	😊	😊	😊	☹	😊	😊	😊	Remarques	
Préparation en salle sur la lande	2	4	12	6	1	8	9	9	1	9	7	3	1	5	13	2			8	14			1	8	Jugé un peu ennuyeux	
La lande (sur le terrain)	1	3	6	13	2	3	9	13	1	4	10	6	1	8	6	6			3	13					9	Peu intéressés
Découverte du musée			12	11	2	1	7	17	1	1	7	12	1	4	7	9			2		19				9	Intérêt modéré
Diaporama sur Le Tuilet	3	10	6	6	1	4	12	9	2	2	7	7	2	4	9	4	1	6	9	9					8	Concerne un autre public
Modelage d'un buste			1	23			2	25			1	19	0	0	0	21				4	20				8	Très apprécié
Modelage d'un masque				24			3	24		1	1	19	0	0	2	19					24				9	Très très apprécié
Atelier Bogolan		1	7	16			5	22	1		6	14	0	2	4	15				8	17			1	8	Apprécie
Veillée Africaine		1	10	12			7	20	2	2	10	7	1	1	4	14				8	18			3	6	Apprécie diversement
Ce séjour donne-t-il envie de faire de la poterie ?		1	7	14		1	7	19	2	2	4	13	0	1	9	11				4	21				9	Oui - souvent

Intégration...	☹	😊	😊	😊	☹	😊	😊	😊	☹	😊	😊	😊	☹	😊	😊	😊	☹	😊	😊	😊	☹	😊	😊	😊	Remarques	
Avec ma classe, avant le séjour, j'étais plutôt...		2	15	12		3	11	13		2	11	8	0	6	10	5			1	13	11		1	1	7	L'objectif intégration est
Avec ma classe après le séjour, je suis plutôt ...			5	20		1	6	20		3	1	16	2	0	1	17				6	18				9	jugé réussi - les enfants
Ambiance générale de la classe		2	11	12		1	13	13	1		3	17	0	1	4	15	2	4	9	10					9	globalement satisfaits

## Annexe 7

### ENQUETE PETIT DEJEUNER NIVEAU 6<sup>ème</sup> AUPRES DES PARENTS

62 parents (pour 150 élèves) sont venus cette année (55 l'année dernière)

10 réponses

#### → Avez-vous apprécié le petit déjeuner au collège ?

OUI à 100 %

##### Pourquoi ?

- la rencontre avec d'autres parents (3)
- pour apprendre aux enfants à manger équilibré le matin (2) et qu'ils se rendent compte que ce n'est pas seulement un discours parental mais une nécessité pour leur santé
- c'est un moment très agréable qui change les habitudes
- équilibré, pain excellent et lieu agréable, dynamique
- pour la variété des mets proposés (différents pains et viennoiseries)
- convivialité (3), excellent accueil, initiation à la diététique
- contact avec « l'encadrement du collège » (professeurs, infirmière,...)
- vivre un moment commun avec son enfant dans son cadre scolaire
- mettre un prénom sur un visage
- bananes trop vertes

#### → Faut-il renouveler cette action ?

OUI à 100 %

#### → Remarques :

- merci pour ce moment de convivialité
- rien ne manquait, petit déjeuner diversifié
- lien collège-famille renforcé par cette opération
- c'était très bon

## Annexe 7 bis

### Résultats de l'enquête petit déjeuner en 6<sup>e</sup> 2 et 6<sup>e</sup> 3

As-tu apprécié le petit déjeuner au collège .      OUI : 47                      NON : 2

<u>Réponses à oui, pourquoi ?</u>	<u>Réponses à non, pourquoi ?</u>
Bonne idée, pour mobiliser les gens (1) Parce que j'ai toujours faim, je suis gourmand (1) Après, je suis bien toute la matinée (1) C'était bon (26) ... bien équilibré (9) ... bien organisé (1) ... instructif, on a appris quelque chose (3) ... sympa (1) ... convivial, bonne ambiance (1) J'ai bien mangé (2) Il y avait des fruits (1) Cela créé des liens. Etre ensemble. Copains (12) Toutes les classes ont participé (1) Cela m'incite à bien manger le matin (1) On ne voit pas ça partout (2) Ce n'est pas tous les jours qu'on mange ça (1) Il y avait du choix (9) Les parents sont venus (3) J'avais plus le temps. J'étais moins pressé pour aller en cours (2)  Je ne sais pas (1) Sans réponse (4) J'ai bien mangé, mais beaucoup de choses m'écoeuraient (1)	Je mange la même chose d'habitude Le café était froid A quoi cela sert-il ? L'attente était longue

**2 – En as-tu discuté avec tes parents ?**                      OUI : 32                      NON : 17

#### 3 – Qu'est-ce qu'un petit déjeuner équilibré ?

Fruit, lait, céréales ou pains (22) Fruit, lait viennoiserie (3) Manger bien, avec des vitamines (3) grossir (1) ... de tout, en quantité raisonnable (3) Fruit, lait, pain, confiture (2) Jus de fruit, lait, céréales, pain, Nutella (1) Lait, pain, fruit, confiture, beurre (1) Pain, beurre, céréales, fruit, chocolat (1) Fruit, céréales, boisson chaude (1)	Pain , beurre, lait (1) Lait, pain, chocolat (1) Un aliment maigre et un aliment qui fait  Pas trop de matières grasses (1) Vitamines, protéines (1) Un ensemble de protéines (1) Un apport en énergie (1)  Sans réponse (5)
--	---

4 – Depuis le petit déjeuner au collège, as-tu modifié tes habitudes alimentaires ? OUI : 17      NON : 32

Non : 5 justifications (non demandées) :

- Je mangeais déjà équilibré (4)
- Je ne mange jamais le matin (1)

Oui :

Je mange un fruit (3)

Je bois du jus de fruit (3)

Je mange du pain (2)

... des céréales (2)

... pain, café au lait (1)

... céréales, chocolat au lait (1)

... beaucoup de yaourt (1)

... un croissant (1)

Je bois du lait (2)

... du chocolat chaud

Je mange plus le matin (1)

... mieux le matin (1)

... moins de sucre (1)

Sans réponse (1)

Je ne mange plus rien (1) ?